



Assemblée Générale de l'Association G.V. Joies et Loisirs de Saint-Martin sur le Pré

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale.

Le VENDREDI 3 FEVRIER 2023 À 19h00.
Salle de réunion du Complexe Sportif

Ordre du jour prévu :

1. Approbation du procès-verbal Assemblée Générale saison 2020/2021 du 4 mars 2022.
2. Rapport Moral
3. Rapport D'activité 2021/2022
4. Rapport Financier 2021/2022
5. Rapport du vérificateur aux comptes exercice 2021/2022
6. Budget Prévisionnel 2022/2023
7. Projet saison 2022/2023
8. Questions diverses

Toutes les personnes désireuses de participer au bureau de l'association doivent se faire connaître avant le 27 janvier 2023.

Dans l'attente de vous revoir à cette occasion, je vous adresse mes cordiales salutations.

La Présidente.

Christine MOTTET

Si vous ne pouvez être présent,

Merci de donner pouvoir à la personne de l'association de votre choix,

Muni d'un pouvoir régulier (ci-joint) dûment rempli et signé.

✂.....

BON POUR POUVOIR (Valable pour les adhérents)

Je, soussigné(e).....

Donne pouvoir à

Pour me représenter et délibérer en mon nom sur toutes les questions qui seront soumises au vote de l'Assemblée générale du 3 février 2023.

Fait à.....le.....

Signature (précédée par la mention manuscrite "Bon pour pouvoir".